Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503451-20260413-2026_04_018-DE

TREVERIEN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVÉRIEN SÉANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVERIEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent MELCION, Maire.
Présents : Mesdames et Messieurs Vincent MELCION, Olivier IBARRA, Lydie QUENET, Eric REGEARD, Pauline ARMYNOT, Johnattan BARBIER, Chantal MORELLO, Jérémy RAVEZ, Emilie GODEMER, Lucas CHALMEL Christèle GIRARD, Jean-René FRANGEUL, Charlotte BOULANGER, Sylvain PINAULT, Rachelle GUINEHEUX

A été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : M. Johnattan BARBIER

Conseillers en exercice : 15 – Présents : 15 – Votants : 14 puisque le Maire ne prend pas part au vote

DELIBERATION n° 2026-04-018

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

M. le Maire présente le Compte Financier Unique 2025 du budget assainissement, les sections d'exploitation et d'investissement :

Soit pour la section d'exploitation un excédent de :

Dépenses	: 30 291,87€
Recettes	: 49 078,51€
Excédent	: **18 786,64€**

Soit pour la section d'investissement un excédent de :

Dépenses	: 24 927,01€
Recettes	: 29 412,80€
Excédent	: **4 485,79€**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame QUENET et la charge d'assurer la présidence du conseil pour soumettre le compte financier unique 2025 de la commune au vote des conseillers municipaux. Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, il quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Considérant qu'il n'y a aucune remarque à formuler, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (14 voix POUR) :**

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique Assainissement 2025
- **D'ARRETER** ainsi les comptes 2025 du budget annexe assainissement.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
M. Vincent MELCION

Le secrétaire de séance,
M. Johnattan BARBIER